

[PROTOCOLE SANITAIRE #COVID 19 – SEPTEMBRE 2020]

Préambule

Le protocole de notre Ecole de Judo et Ju-Jitsu Traditionnel est en adéquation avec le protocole de la Fédération Française de Judo (FFJDA), validé le 24/08/20, tenant compte de la dernière doctrine du Gouvernement. Il est adapté à la configuration de notre dojo municipal.

Ce protocole permet une reprise de la pratique du judo et des disciplines associées dans une organisation de l'espace suffisamment adaptée au respect des mesures sanitaires.

Ce protocole a vocation à être mis à jour à mesure de l'évolution des conditions sanitaires et des obligations imposées par l'Etat. Ce protocole a pour objet de permettre une reprise encadrée et sécurisée de nos activités. Il répond à un niveau de vigilance commun à tous les pratiquants.

Entrée en Vigueur : à partir du 1^{er} septembre 2020.

Les gestes sanitaires à faire respecter de manière systématique



Les gestes barrières Covid-19 et port du masque sont obligatoires pour toute personne (en dehors de la situation de pratique physique).

- ❖ **Regroupements concernés** : Cours, stages, actions de promotion et de découverte organisées par **MSD Judo**.
- ❖ **Désignation d'un référent Covid-19** : **Catherine DELABY**, Trésorière/Secrétaire du Club, est désignée référent COVID de MSD Judo - Mail : contact@msd-judo.com - Tel : **02.37.28.53.64**
- ❖ **Organisation du club** :
 - Un registre détaillé des présences est mis en place afin de permettre le suivi de cohorte des pratiquants.
 - Une période de battement entre chaque séance est instaurée pour éviter les croisements de groupes.

Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants avant de se rendre au dojo :

- J'ai un bon état de santé général
- Si j'ai eu le COVID-19, ou des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées, ...), je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise
- **S'être douché, lavé les cheveux, avoir les mains propres et les ongles correctement coupés. Porter un judogi propre.**
- Prendre un sac à l'intérieur duquel doivent figurer son judogi propre, des mouchoirs jetables non utilisés, sa lotion hydro-alcoolique, ses « zoori », « tongs » ou chaussons, sa gourde et une fiche comprenant les coordonnées de l'accompagnant pouvant être joint en cas de problème.

Préconisations sanitaires à faire respecter dans le dojo et durant la séance :

- Lavage des mains à l'entrée du dojo (pratiquants enfants ou adultes, accompagnants, visiteurs, ...)
- **Port du masque obligatoire** en dehors des temps d'activité physique.
- Respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, se laver les mains régulièrement, proscrire tout échange de matériel personnel : habits, judogi, gourdes...
- Des parcours de circulation sont organisés (marquage au sol, ruban de signalisation...) afin de limiter au maximum les croisements entre les personnes et les points de rassemblement.
- **VESTIAIRES : Les vestiaires ne sont pas accessibles** (consignes de la municipalité). Le pratiquant doit venir déjà habillé en Judogi propre, protégé par un survêtement. Le pratiquant dépose ses affaires directement sur un espace numéroté qui lui est attribué au bord du tatami.
L'utilisation des vestiaires collectifs est toutefois **rendue possible exceptionnellement pour les adultes** : la distanciation d'un mètre entre chaque individu est balisée et devra être respectée par les pratiquants ; le port du masque obligatoire. **Les douches ne sont pas accessibles** ; chaque pratiquant sort du vestiaire avec ses affaires qu'il dépose dans un espace numéroté, balisé, qui lui est dédié aux bords du tatami (voir plan du dojo).
Le nettoyage et aération réguliers des locaux sont assurés : entre chaque séance, une lotion hydroalcoolique y est pulvérisée par un responsable du club.
- **WC** : Les WC ne seront pas accessibles (sauf cas d'urgence). Les pratiquants veilleront à prendre leur précaution (sanitaires, WC) avant de venir au dojo : les pratiquants (enfants, adultes) ne seront pas autorisés à quitter le tatami durant la séance. Prévoir gourde.
- Les portes d'accès (entrée/sortie) seront maintenues ouvertes pour éviter les surfaces de contact des mains
- **Séance d'essai** : pour les nouveaux adhérents, si pas de Judogi (« kimono de judo»), prévoir survêtement propre pour pratiquer. Un prêt de judogi est possible sous caution (20€ enfants/40€ adultes) : le Judogi est à rapporter propre (lavé) à la séance suivante (=restitution de la caution)
- A chaque entrée sur le tatami, le pratiquant enlève son masque, le range avec ses autres effets personnels dans son sac, se lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique. Si le pratiquant le souhaite, il peut garder son masque durant la séance.
- A chaque sortie du tatami, le pratiquant retourne à ses affaires (espaces dédiés au bord du tatami) remet son masque, se lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique.
- Etant donné le peu de place dans la salle, les accompagnants sont invités à quitter le dojo durant la séance, sauf cas exceptionnel, autorisé(s) par le responsable. Le public n'est pas admis.
- Le salut s'effectue de façon traditionnelle mais avec une distanciation physique d'au moins un mètre entre les pratiquants (en ligne ou en quinconce).
- La séance se déroule de manière classique.
- Le professeur est invité à proposer les adaptations pédagogiques spécifiques à la situation de vigilance. Il est notamment attentif aux périodes d'inactivité et évite les regroupements et discussions des pratiquants autour du tapis ;
- Une vigilance particulière est apportée à l'aération et à la désinfection avant les cours du dojo et des espaces de pratique : désinfection par pulvérisation sur le tatami entre chaque séance.

Préconisations sanitaires à prendre par les pratiquants en arrivant à leur domicile :

- Après chaque séance, le pratiquant lavera son judogi et ses effets personnels (zoori/tongs, gourde, ...)
- Le pratiquant réapprovisionnera son kit sanitaire : gel ou lotion hydro-alcoolique, mouchoirs, masque